

n° 414 Demande de  
subvention pour travaux  
école maternelle

Le conseil demande la création d'une école maternelle pour la rentrée 72 et l'implantation de classes mobiles pour le primaire.

Les travaux suivants sont à entreprendre:

- aménagement de locaux existants,
- création d'annexes, sanitaires, salle de jeux, de repos,

n° 6277-23.672

- aménagement de cours, avec le concours de la direction départementale de l'Équipement.

- acquisition de mobilier pour maternelle,

Le conseil sollicite une subvention aussi élevée que possible,

demande l'autorisation de commencer les travaux en l'urgence du problème.

Le financement sera prévu au budget additionnel 72.